

24^{ème} Edition

LE CASTOR FOU

COURSE NATURE - VAUHALLAN



castor.fou@esv91.com

www.esv91.com

SAMEDI 25 JUIN 2022

Départ de la course à 17h30



RENSEIGNEMENTS

Parcours



13 km



22 km

Informations

Pour plus d'informations :

Contact : castor.fou@esv91.com

Site : www.esv91.com



Se rendre à Vauhallan

Depuis Paris Ouest :

Emprunter la N118 au Pont de Sèvres et sortir à «VAUHALLAN »

Depuis Paris Sud :

Emprunter l'A6 en direction de CHARTRES, ORLEANS, prendre ensuite la direction de VER-SAILLES, sortir à « IGNY »

En transport :

Ligne C station « IGNY »



Nos partenaires



BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscription par courrier : renvoyer ce bulletin avant le 23 juin 2022

Inscription en ligne : sur www.esv91.com ou www.sport-up.fr

Inscription sur place : le jour de la course à partir de 15h00

☐ 13 km

☐ 22 km

NOM

PRENOM

Date de naissance

Sexe ☐ M ☐ F

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Email

Fédération

N° FFA

Club / Asso.

Signature :

Tarifs			
	Par courrier	En ligne	Sur place
13 km	14€	15€	20€
22 km	19€	20€	25€



DOSSARD

☐ Je n'autorise pas l'ESV à utiliser dans ses publications ou sur son site internet des images me représentant prises lors de cet événement.



Chèque à l'ordre de l'ESV à joindre au bulletin d'inscription.

L'inscription à l'épreuve vaut acceptation complète et sans restriction du règlement.
Le paiement des droits d'inscription est définitif et ne pourra pas donner lieu à remboursement.

REGLEMENT

Article 1 - Organisateur

La course est organisée par l'Etoile Sportive de Vauhallan.



Article 2 - Catégories autorisées

Catégories	Année de naissance	Parcours autorisés
MASTER 0 à 9	1987 et avant	13 et 22 km
SENIOR	de 1988 à 1999	13 et 22 km
ESPOIR	de 2000 à 2002	13 et 22 km
JUNIOR	de 2003 à 2004	13 et 22 km
CADET	de 2005 à 2006	13 km

Article 3 - Inscriptions et retrait des dossards

3.1 Inscriptions

- en ligne sur les sites esv91.com et sport-up.fr jusqu'au 23 juin 2022
- sur place le jour de la course
- par courrier avant le 23 juin 2022 à l'adresse suivante :

ESV - Mairie de Vauhallan 91430 VAUHALLAN

3.2 Retrait des dossards

- au Magasin Terres de Running 22 avenue Aristide Briand 92000 Antony (0981414104) jusqu'au 24 juin 2022 pour les inscrits avant le 17 juin 2022
- sur place le samedi 25 juin à partir de 15h00

Article 4 - Obligations légales

Seuls sont autorisés à courir les participants dûment inscrits.

Les licenciés de la FFA doivent préciser leurs numéros de licence en cours.

Les non licenciés de la FFA et les licenciés d'autres fédérations doivent fournir un certificat de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datés de moins d'un an.

Article 5 - Départ et arrivée

Sur le terrain d'évolution derrière l'école des Sablons de Vauhallan.

Départ des deux courses à 17h30.

Les deux circuits empruntent sentiers et sous-bois. Les distances exactes seront communiquées au départ de la course.

Article 6 - Ravitaillement sur les parcours

1 ravitaillement pour le 13 km, 2 ravitaillements pour le 22 km.

Article 7 - Barrière horaire

Barrière horaire : les coureurs au delà de 3h20 de course seront mis hors course et non classés.

Article 8 - Sécurité

Assurée par les signaleurs de la course et l'unité de secours mobiles UMPS91.

Un médecin sera présent au départ et à l'arrivée.

Article 9 - Responsabilité des organisateurs

L'organisation est couverte par une police d'assurance souscrite auprès d'AXA.

Si l'épreuve devait être annulée en cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Article 10 - Récompenses

Trophée pour les 3 premiers (Homme / Femme) de chaque course 13 et 22 km.

Récompense pour chaque participant.

Article 11 - Chronométrage

Chronométrage assuré par l'association AOCHS.

La non restitution du dossard, équipé de puce électronique, sera facturée 15€.

Article 12 - Publication des résultats

Publication dans les 48 heures sur les sites suivants : esv91.com, sport-up.fr et cd91.athle.org.